



CSA d'administration centrale

Déclaration liminaire

Paris, le 17 février 2026

Madame la Secrétaire générale,

Vous réunissez ce jour les organisations syndicales pour le 1^{er} CSA d'administration centrale dont son ordre du jour est en corrélation avec les réorganisations en cours ou attendues du secrétariat général.

Dans la continuité des réformes portées par le garde des Sceaux, et comme il l'a rappelé lors du 20^{ème} anniversaire du secrétariat général le 3 décembre dernier, des transformations d'ampleur s'annoncent pour l'année 2026. Si les personnels de l'administration centrale sont rompus à l'exercice des réformes successives, l'**UNSa Justice SGAC** mesure l'impact profond de ces évolutions sur les agents qui sont les acteurs essentiels de leur réussite.

Qu'il s'agisse de la création de la DGAP, de la future direction des usagers et des victimes, de la DGSJ à plus long terme, ou des enjeux de transformation numérique et de pilotage immobilier, l'organisation même de nos services s'en trouve bouleversée. Malgré votre volonté affichée d'informer et d'accompagner les personnels, le constat est amer : trop de collègues restent dans le flou le plus total et subissent de plein fouet les dommages collatéraux de ces réformes.

Manque d'effectifs à la DGAP

L'**UNSa Justice SGAC** constate que les effectifs ne sont pas au rendez-vous ou sont mal redéployés. La situation à la DGAP, et plus particulièrement au sein de la SDRHRS, est à ce titre extrêmement préoccupante.

Malgré le renfort de trois agents, ce service, déjà en difficulté avant la création de la direction générale, fait face à une pénurie de personnel sans précédent.

La réforme statutaire de 2024 a transformé le service en une véritable « usine à concours », générant une charge de travail insoutenable. Si l'on ajoute à cela un manque d'attractivité chronique, un management défaillant et une absence de reconnaissance, la fidélisation des agents devient impossible. Résultat : un turnover massif s'installe, et nos collègues s'épuisent à former de nouveaux arrivants dont la seule ambition est déjà de quitter le service.

Enfin, l'utilisation du progiciel H@RMONIE, archaïque et anxiogène, ne fait qu'alourdir inutilement le quotidien. Face à des agents au bord de la rupture, l'**UNSa Justice SGAC** exige des solutions concrètes et immédiates

Migration des personnels des services informatiques de la DSJ vers direction de la direction de programme Procédure Pénale Numérique (PPN)

Par ailleurs, l'**UNSa Justice SGAC** souhaite alerter sur la situation des personnels des services informatiques de la DSJ, dans le cadre de leur transfert vers la direction de programme Procédure Pénale Numérique (PPN) du secrétariat général.

Ces agents subissent aujourd'hui une incertitude unacceptable. Malgré leurs interrogations légitimes sur l'évolution de leur carrière ou leur régime indemnitaire, ils n'obtiennent aucune réponse concrète.

À ce jour, aucun calendrier n'a été arrêté et aucun dispositif d'accompagnement n'a été mis en place par la DSJ.

Dans ce contexte, la directrice de programme PPN a pris l'initiative d'organiser des entretiens individuels pour échanger sur les parcours, les perspectives et les pistes d'amélioration du quotidien

de travail. Si l'**UNSa Justice SGAC** salue et encourage cette démarche d'écoute, nous dénonçons avec fermeté les pressions exercées par certains chefs de bureau de la DSJ qui imposent leur présence lors de ces échanges.

Que redoutent donc ces encadrants ? Comment nos collègues pourraient-ils s'exprimer librement ou pointer d'éventuels dysfonctionnements devant leur future directrice si leur hiérarchie actuelle les surveille ? Si l'objectif est de museler les agents, la méthode est toute trouvée !

En tant que première organisation syndicale, l'**UNSa Justice SGAC** exige que ces entretiens se déroulent dans la plus stricte confidentialité, hors de toute présence de l'encadrement actuel.

Situation des Agents de la DIR-SG Sud-Est

Dans cette même dynamique de vigilance, nous souhaitons aujourd'hui appeler l'attention sur l'ensemble de nos collègues de la DIR-SG Sud-Est.

À cet égard, l'**UNSa Justice SGAC** salue la réactivité et l'écoute du nouveau délégué interrégional qui, face à nos sollicitations, a déjà mis en place des dispositifs d'accompagnement.

Nous espérons vivement que ses actions sauront restaurer la confiance et l'attractivité des missions pour des personnels ayant trop longtemps subi un management toxique. Ces derniers ont été marqués par l'indifférence, l'interdiction de s'exprimer, de pouvoir accéder aux promotions et des baisses injustifiées de leur CIA.

Enfin, concernant le déploiement prévu dans quelques mois, l'**UNSa Justice SGAC** veillera à ce qu'aucun agent ne voit son quotidien déstabilisé. La distance entre Aix-en-Provence (DIR-SG) et Marseille (CGF) impose de trouver des solutions personnalisées et respectueuses de la vie de chacun.

Revalorisation des personnels administratifs

Lors du dernier CSA AC de décembre, notre organisation syndicale avait particulièrement insisté sur une application pleine et entière du relevé de conclusions du 2 septembre 2025 relatif à la revalorisation des personnels administratifs des corps communs du ministère de la Justice.

L'une des mesures très attendues en ce début d'année 2026, vise la deuxième tranche de la revalorisation annuelle de l'IFSE (**pour rappel : +600€ pour les C, +700€ pour les B et +800€ pour les A**).

Le budget de l'État étant entériné, nous souhaitons que cette revalorisation soit effective le plus tôt possible avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Expérimentation de la semaine en 4 jours, quelle actualité pour ce dispositif ?

Lors de la dernière FS AC du 13 novembre et du dernier CSA AC du 16 décembre 2025, l'**UNSa Justice SGAC** vous interrogeait sur l'actualité de l'expérimentation de la semaine en 4 jours.

Pour rappel, une unique réunion a eu lieu le 27 juin dernier, à l'issue de laquelle vos services s'étaient engagés à recontacter les organisations syndicales durant l'automne. A ce jour, nous n'avons toujours aucun élément nouveau, ni aucune information.

L'**UNSa Justice SGAC** réitere sa demande de tenue d'une réunion dans les prochaines semaines afin d'avoir un état exhaustif de cette expérimentation.

Déléguée à l'encadrement supérieur

Enfin, l'**UNSa Justice SGAC** tient à saluer la nomination de Paola BERGS en tant que déléguée à l'encadrement supérieur. Sa nomination répond à une revendication de longue date de l'**UNSa Justice SGAC** pour laquelle une gestion et une formation de qualité des encadrants concourent à des améliorations dans le quotidien des services.

La Secrétaire générale,
Sandrine DEBATS

«Soutenir et agir pour l'avenir !»

  Mail : synd-unsa-justice-sg@justice.fr

Tél. : 01 70 22 75 09

